



Programme de formation

Salarié Désigné Compétent

Objectif général : assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail

Objectifs pédagogiques, le stagiaire sera en capacité de :

- Conseiller et accompagner leur employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques promues par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.
- Situer leur entreprise au regard de la prévention des risques,
- Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés, à partir de situations de travail concrètes.
- Proposer des mesures de prévention pertinentes, à partir de l'analyse et de l'évaluation des risques.
- Contribuer à la mise à jour et à la bonne tenue des documents en santé et sécurité au travail, tels que le document unique, les registres de sécurité, les plans de prévention.
- Situer leur rôle parmi les différents acteurs de la santé et de la sécurité au travail, et coopérer efficacement avec eux.

► Contenu pédagogique

- Les différents enjeux : humains, financiers et économiques.
- Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux.
- Les différents niveaux de prévention : les principes généraux de prévention, la connaissance des risques professionnels.
- Les différents acteurs, le rôle du salarié désigné compétent.
- Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations S&ST, grille DIGEST ou GPSST.
- La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action.

► Modalités d'évaluation :

Évaluation de validation des compétences acquises et délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

► Durée

3 jours (21 heures) de face-à-face non consécutifs, + 1 jour de travail en inter sessions (a minima).

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apport de connaissances
- Livret de formation
- Cas pratiques
- Retours d'expériences
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid

► Public concerné

Toute personne désignée par le chef d'établissement pour assurer la mission de Salarié Désigné Compétent en Santé et Sécurité au travail. 12 personnes max.

► Prérequis

Aucun Prérequis

► Tarif

Intra : à partir de 3300€ TTC par session
Inter : à partir de 990€ TTC

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC EvRP par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS.